

Départs pour les colonies françaises d'Outre-Atlantique

■ Départs pour les colonies françaises d'Outre-Atlantique

Beaucoup de départs vers les colonies françaises d'Outre-Mer se faisaient depuis le port de Bayonne. Les archives de ce port ont conservé quelques listes de passagers.

Port de Bayonne : embarquements pour les colonies françaises (1749-1777)

Ceux du canton de Lagor qui au 18e siècle, sont partis vers les colonies depuis le port de Bayonne. (certains n'étaient peut-être que de simples passagers touristes ?)

De Laa (Mondrans)

9 novembre 1772 - AMBROISE Jacques, 20 ans - vers Cap François

13 octobre 1773 - CROHARÉ Jean, 31 ans - Port au Prince (Haïti)

De Lendresse

2 mai 1751 - BRUSSEY Jean, 22 ans charpentier - vers la Martinique

3 août 1752 - SOULON Pierre, 23 ans, charpentier - vers Louisbourg (Canada)

6 septembre 1752 - BRUNET Jean, 23 ans - vers Saint Domingue

20 octobre 1759 - BEROT Pierre, 21 ans, charpentier - Cayenne

5 juin 1772 - BRUSEIG Jean, 43 ans - Cap François (Haïti)

8 mars 1775 - BERTRANET Pierre, 21 ans, charpentier - Port au Prince (Haïti)

De Lagor

22 avril 1768 - CETTE Jean, écrivain - Cap François (Haïti)

8 mars 1775 - COURNALET Jean-Pierre, 37 ans - Port au Prince

De Maslacq

7 février 1761 - PARAGE Jean, 23 ans, charpentier - vers St Domingue

16 mars 1764 - BAIGTS François, 28 ans, charpentier - vers Cap François

23 août 1764 - BATH Daniel, 25 ans, charpentier - vers St Domingue

De Mont

20 août 1753 - DELACAZE Pierre, 19 ans, charpentier - Martinique

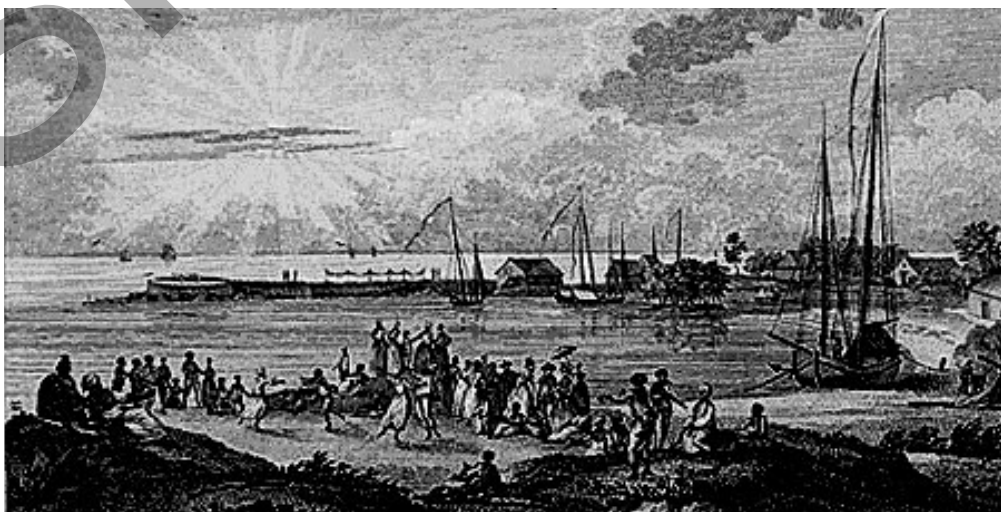
De Vielleségure

5 juin 1772 - LACOSTE Pierre-Pascal, 16 ans - vers Cap François

(ADPA - U5501)



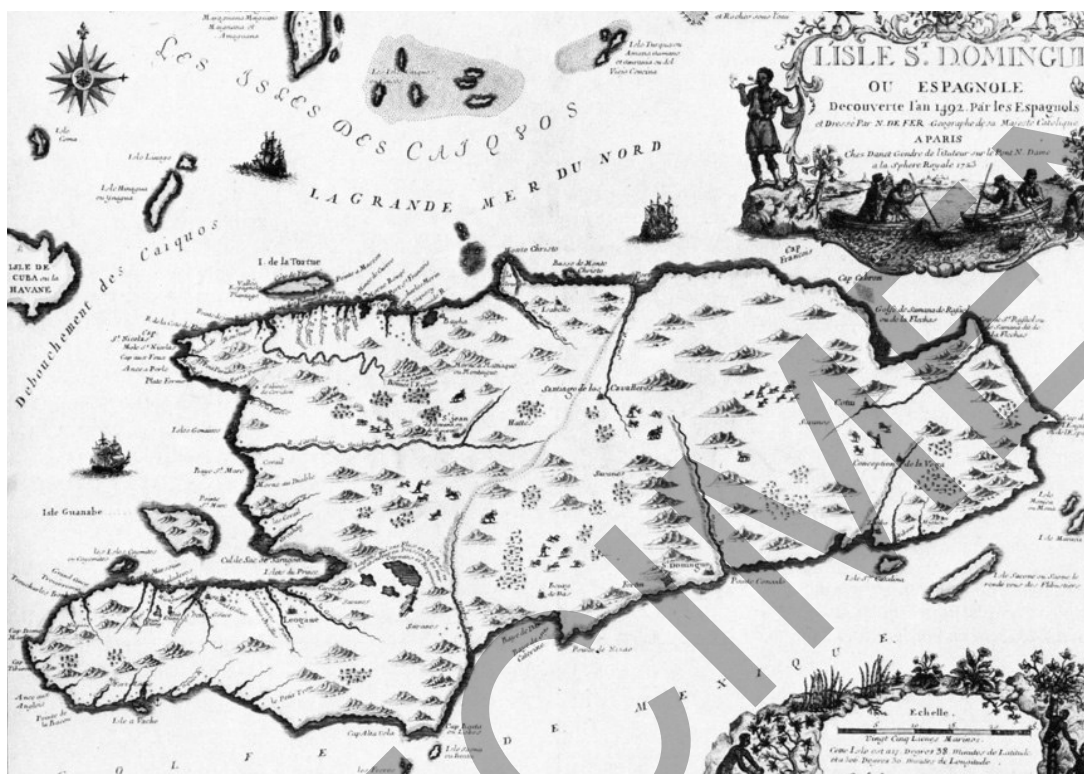
Costumes des affranchies et des esclaves des colonies.



Vue du port de Nippe dans l'île de Saint-Domingue, au 18e siècle.

De milliers d'esclaves noirs avaient été importés dans l'île dès 1517, du temps des Espagnols, pour l'exploitation des mines d'or, d'abord et qui furent par la suite affectés à ces cultures.

Les conséquences de la Révolution française entraînent dans la colonie de Saint Domingue de graves bouleversements : révoltes des esclaves, abolition de l'esclavage, expédition de l'armée française (1802) visant à contrer un mouvement autonomiste et à rétablir l'esclavage. Après l'échec de cette expédition, l'indépendance fut proclamée le 1^{er} janvier 1804 et la colonie de Saint Domingue devint officiellement Haïti. La ville du Cap Français qui était la capitale de Saint Domingue, deviendra Le Cap Haïtien.



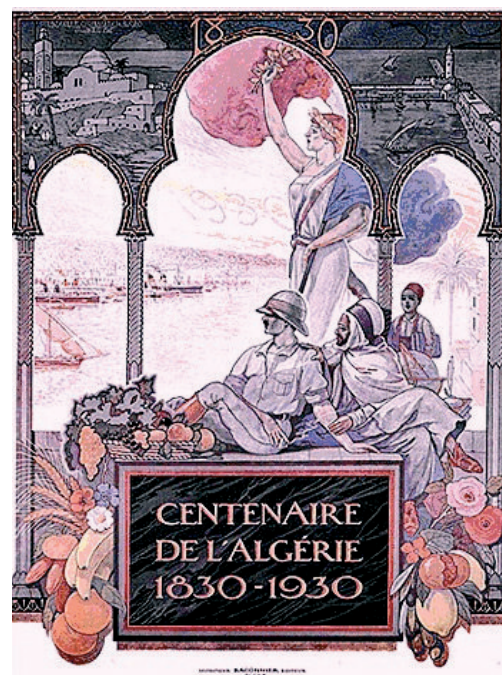
Saint-Domingue.

■ Départs pour l'Algérie

La France avait commencé son implantation en Afrique. Le Sénégal avait commencé d'être colonisé dès le 17^e siècle. On aura remarqué que les navires en partance pour l'Amérique du sud, faisaient escale à Dakar mais c'est surtout pour l'Algérie que le gouvernement français recrutait des colons. A partir de 1840, de nombreux colons ont commencé de venir s'y installer, même si la « conquête » n'était pas terminée.

Depuis Vielleségure

Les départs vers l'Algérie ont été les plus importants de 1854 à 1873. Ils n'étaient pas considérés comme une expatriation et ne nécessitaient qu'un « passeport intérieur ». Ce passeport, qui était également nécessaire pour tout déplacement à l'intérieur du pays, était gratuit ; le passeport pouvait être familial. Sa présentation permettait au voyageur de trouver aide et assistance sur son itinéraire et en cas de besoin, hébergement et nourriture. Les personnes qui fournissaient cette aide, le plus souvent des religieuses, devaient mettre leur visa au dos du passeport. Les passeports intérieurs étaient délivrés par les maires, c'est pourquoi on peut parfois en retrouver la trace dans les archives municipales. Ce qui a permis de trouver trace du départ vers l'Algérie d'une famille de Vielleségure et de quelques autres.



La famille CAMY

Pierre Camy et Marie Chinette, sont nés tous deux à Vielleségure. La famille Camy possédait en 1759 un petit enclos englobé à présent dans la propriété Brégler. En 1782, il semblerait que leur terre avait été vendue au sieur Cabilles. Sans doute les Camy avaient-ils trouvé un métayage, car ils ont continué d'habiter Vielleségure, où cinq garçons leur sont nés. Le passeport délivré pour l'Algérie au sieur Pierre Camy en 1860, concernait toute la famille, sans que l'on puisse savoir combien il y avait d'enfants et s'il y avait des filles. Les garçons avaient à cette date entre 7 et 13 ans.

Les cinq garçons ont émigré en Algérie, à Médea où, les garçons furent recensés pour la Conscription. Pierre en 1864, Jean, en 1867, François, en 1871, Jean-Pierre en 1873. Un autre Pierre, recensé en 1869 à Médea, est parti « aux Amériques ».



D'autres passeports intérieurs ont été délivrés par le maire de Vielleségure

à Jean COUCHEZ, recensé en 1860

Un autre conscrit est parti pour Médéa, Jean PIEGT, 31 ans en 1854

Catherine AUMASSANE, est partie pour l'Algérie en 1865

La demoiselle SARRAILH, couturière qui se rend en Algérie en 1861

Ainsi qu'Anne TAMBOURY, également couturière, 1860

Un courrier du maire de Vielleségure adressé en 1851 à CAMI-LAGRANGE, demandait si ce dernier avait toujours l'intention de se rendre en Tunisie.

De Gouze

CAZAUX-CLAVERIE Benoît, né le 1^{er} juin 1828, menuisier est en Algérie lors de l'appel de sa classe.

De Lagor

Charles Vincent Marie de VEGUIER, né le 12 juillet 1828 à Lagor, a été juge d'instruction au tribunal d'Oran où il décède le 26 février 1876.

Pierre LAPLACETTE-DIT CABANNÉ, né le 15 mai 1806 à Lagor, a été journalier à Boussada (Sétif-Algérie). Il est décédé à Boussada le 4 décembre 1858.

Jean TROUILHET, né à Lagor le 15 février 1820 est mort à 22 ans à l'hôpital militaire d'Oran en 1842. Il était fusilier au 56^e régiment de ligne. Il n'était donc pas un émigrant, mais un soldat de l'armée française.